



## **AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Mardi le 30 avril 2024

À tous les élus municipaux

---

Le Directeur général vous convoque par la présente à une séance extraordinaire du conseil municipal, **qui se tiendra lundi le 6 mai 2024, à compter de 18h**, au centre communautaire de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie sis au 10, rue du Centre, Lac-Sainte-Marie, Québec.

Yvon Blanchard, directeur général

---

### **ORDRE DU JOUR PROPOSÉ :**

#### **A) OUVERTURE ET PROCÉDURE**

1. Appel à l'ordre.
2. Mot de bienvenue.
3. Ouverture de la séance extraordinaire.
4. Adoption de l'ordre du jour.

#### **B) SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

- B-1 Avis de motion ainsi que le dépôt du 1<sup>er</sup> projet du règlement #2024-05-001 modifiant le Règlement de Zonage N°92-10-02 concernant **les établissements d'hébergement touristique de courte durée pour les résidences secondaires**;
- B-2 Avis de motion ainsi que le dépôt du 1<sup>er</sup> projet du règlement #2024-05-002 modifiant le règlement # 2023-05-001 **portant sur l'émission des permis et certificats**;

#### **C) PAROLES AUX CONTRIBUABLES (PÉRIODE DE QUESTIONS)**

#### **D) CLÔTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**CONFIRMATION DE LA RÉCEPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Je certifie avoir reçu l'avis de convocation du Directeur général pour la **séance extraordinaire du 6 MAI 2024**, par courriel, en conformité avec l'article 152 du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Votre signature

Merci de remettre ce document dûment signé, à mon attention, au bureau municipal et de confirmer votre présence par téléphone au 819 467-5437 poste 222 ou par courriel à l'adresse [dq@lac-sainte-marie.com](mailto:dq@lac-sainte-marie.com).